



**Loi travail XXL,  
pour nous c'est toujours NON !  
Imposons un code du travail  
renforçant les droits des salarié-es !**

**TOUS-TES EN GREVE  
Jeudi 21 septembre 2017  
RASSEMBLEMENT à 10H00  
devant la Préfecture du Mans**

La journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 12 septembre dernier a connu un véritable succès. Contre toute attente, alors que le gouvernement et ses relais médiatiques accrédiétaient l'idée que la mobilisation serait un échec, les salarié-es et retraité-es se sont mobilisé-es massivement pour dire NON aux ordonnances Macron qui, en répondant exclusivement aux exigences du patronat, entraîneraient un véritable recul des droits des salariés si elles étaient mises en œuvre.

Cette journée a été marquée par 200 manifestations dans toute la France rassemblant près de 500 000 personnes pour porter les revendications des salarié-es dans les entreprises et les services.

**En Sarthe, ce sont près de 10 000 manifestants qui ont défilé dans les rues du Mans pour exprimer leur opposition aux ordonnances Macron et revendiquer une réforme du code du travail qui renforce les droits des salarié-es.**

Ce qui s'est exprimé le 12 septembre c'est l'exigence de justice sociale ! Il n'est pas vrai que diminuer les droits des salarié-es permettra de résorber le chômage. Le véritable objectif de cette contre-réforme c'est la remise en cause des acquis sociaux, fruits des luttes mené-es par les salarié-es depuis des décennies.

**Le 21 septembre, veille de l'examen des ordonnances par le Conseil des Ministres, l'intersyndicale CGT-FSU-Solidaires appelle à élargir la mobilisation.**

**Tous-tes en grève et dans la rue ! Non à la casse du Code du Travail !**